



# NAO 2025 : LE COMPTE N'Y EST PAS

Janvier 2025

**AG PROPOSEE 0.5% ! INFLATION ESTIMEE 1.5%**



Tous les ans, les négociations annuelles obligatoires (N.A.O) ont pour but la révision de différents thèmes axés sur les aspects salariaux et les conditions de travail : les augmentations salariales, la révision des grilles salariales, primes et indemnités, équité salariale, conditions de travail... L'entreprise dispose de plusieurs « leviers » (AG, AI, PUA, IKV, primes diverses, etc.)

**Il faut donc rappeler précisément l'objectif des principaux leviers :**

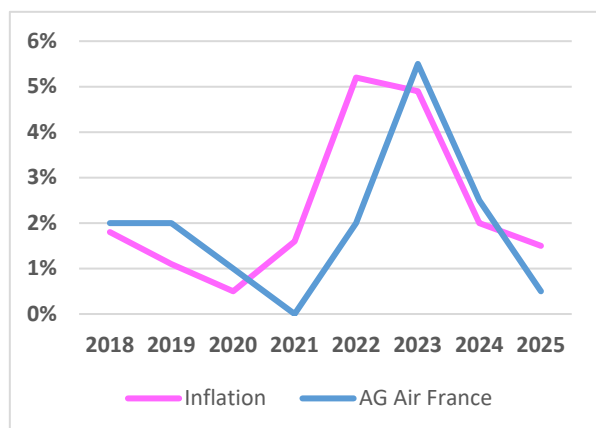
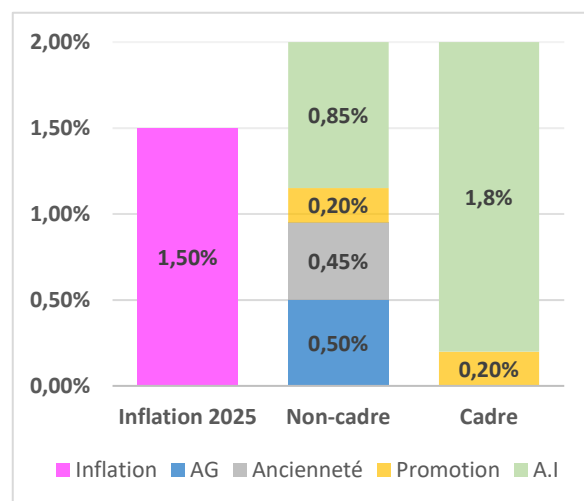
**A.G = augmentation générale -> compenser l'inflation annuelle et la perte de pouvoir d'achat**

**A.I = augmentations individuelles -> récompenser la performance individuelle**

**Voici la proposition de la direction à fin janvier 2025 :**

Inflation 2025 estimée à +1,5%. →

L'augmentation générale (non-cadre) est largement inférieure à l'inflation prévue ! Ce qui pose un problème de fond. Car les agents n'ayant pas/peu d'augmentation individuelle vont perdre du pouvoir d'achat.



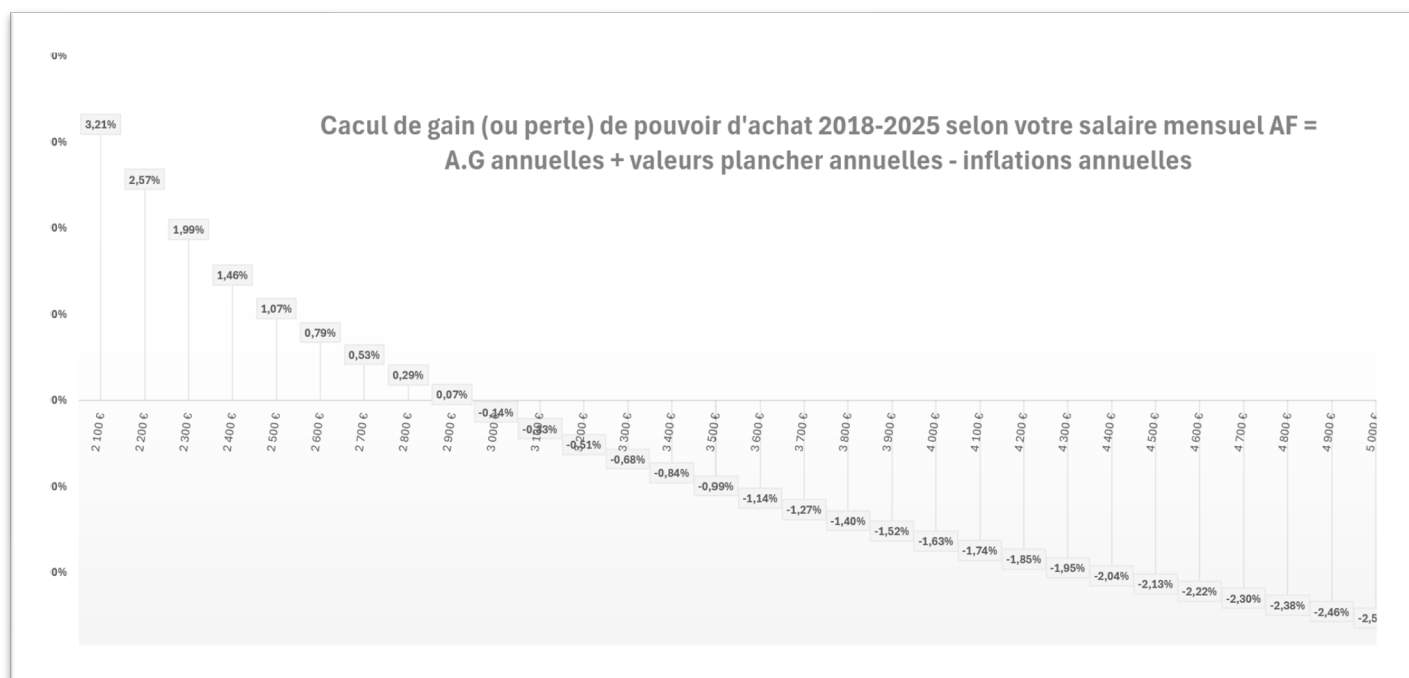
← **Historiquement depuis 2018**, l'A.G a toujours dépassé l'inflation (sauf pendant la crise COVID).  
**La proposition de la direction pour 2025 est une grave régression de la politique salariale de la compagnie !** 😡

**Depuis 2018, l'inflation française cumulée a été très importante = +16%.**

La crise COVID a eu un impact important sur les prix à la consommation et l'UNSA AF SOL a insisté pour introduire une « valeur plancher » (130€, 85€, 60€) pour que l'inflation impacte moins les bas-salaires de la compagnie.

Les agents AF comptent sur **l'AG pour compenser la hausse des prix**. Et ils comptent sur **les A.I pour récompenser leurs efforts accomplis**. Mais cette année, la direction tente un nouveau narratif : « **les AG + A.I doivent servir à compenser l'inflation !** » 🤖

- Si vous avez bénéficié de mesures planchers : votre salaire brut mensuel (hors majorations) indique si vous êtes perdant ou gagnant... voir tableau ci-dessous. Le point de bascule est à 2 900€/mois.



Evidemment des mesures ponctuelles (intéressement / participation / PPV...) ont pu, par le passé, venir augmenter ponctuellement notre pouvoir d'achat, mais leurs instabilités ne permettent pas de compenser une inflation !

**Pour l'UNSa Aérien, c'est NON** : nos A.I ne doivent pas être dévoyées pour servir à compenser l'inflation ! Nos A.G doivent donc être (à minima) au niveau de l'inflation 2025. La direction doit améliorer ses propositions N.A.O.  
Prochain rendez-vous début février 2025

**Vos élus et représentants UNSa-Aérien AF SOL**

**Rejoignez-nous !**

